

l'étranger. Il y a, de ce fait, un peu plus de vingt deux millions de dépôts reçus ailleurs qu'en Canada alors que les prêts courants faits au dehors n'atteignent que \$19,580,000; ceux ci accusent une diminution de \$460,000 en mars.

Nous constaterons encore une fois de plus que deux comptes l'un au passif et l'autre à l'actif devraient se balancer, ce sont ceux relatifs aux dépôts et balances entre banques canadiennes. Ainsi, au passif, nous lisons : dépôts et balances dus à d'autres banques en Canada \$2,626,351; et, à l'actif : dépôts et balances dans d'autres banques en Canada \$4,032,327. Le passif et l'actif devraient concorder, car il est évident que si certaines banques ont déposé des fonds ou ont une balance dans d'autres banques, ces autres banques doivent ces fonds.

Nous ne voyons qu'une explication plausible, et encore ne l'est elle guère, pour expliquer une différence qui n'est sans doute qu'apparente, c'est que l'actif comprendrait les sommes à régler par la chambre de compensation au dernier jour du mois et que le passif ne les comprendrait pas. Or, comme les banques ont une dizaine de jours devant elles pour remettre leur situation au ministère des finances, il semble que la situation au dernier jour du mois des banques entre elles devrait pouvoir concorder. Pour cela, il faudrait que les balances quoique compensées le premier jour du mois suivant fussent inscrites au compte du dernier jour du mois précédent, car ce sont des opérations qui affectent réellement le mois pour lequel les banques sont alors tenues de remettre leur situation.

Ce sont, si on le veut, des questions de pure comptabilité qui n'affectent pas la situation d'ensemble, mais qui cependant peuvent modifier celle particulière aux banques débitrices qui sont tenues d'avoir une certaine proportion de leurs réserves en billets fédéraux.

Les banques anglaises ont un passif moindres de \$2,330,000 envers les nôtres, tandis que celui des autres banques du dehors reste sensiblement le même.

D'autre part l'actif des banques anglaises a augmenté de \$1,300,000, celui des autres banques étrangères variant peu.

Les prêts à demande remboursables au Canada ont augmenté de \$600,000 et ceux remboursables ailleurs de \$2,200,000 environ.

Voici le tableau résumé de la situation des banques au 28 février et au 31 mars 1901 :

PASSIF.	28 fév. 1900	31 mars 1901
Capital versé.....	\$66,560,838	\$66,680,797
Réserves.....	35,092,654	35,187,087
Circulation.....	\$45,905,942	\$47,611,967
Dépôts du gouvernement fédéral.....	2,961,435	2,590,953
Dépôts des gouvern. provinciaux.....	3,613,411	3,364,301
Dép. du public remb. à demande.....	92,182,219	90,645,676
Dép. du public remb. après avis.....	207,096,610	210,033,367
Dépôts reçus ailleurs qu'en Canada.....	20,974,155	22,173,575
Emprunts à d'autres banq. en Canada..	1,694,983	1,788,032
Dépôts et bal. dus à d'autr. banq. en C.	2,453,557	2,626,351
Bal. dues à d'autres banq. en Anglet...	3,055,735	4,314,964
Bal. dues à d'autres banq. à l'étranger.	913,026	864,826
Autre passif.....	6,027,727	5,535,293
	386,752,685	391,549,383
ACTIF.		
Espèces.....	\$11,839,628	11,649,543
Billets fédéraux....	20,628,391	20,176,628
Dépôts en garantie de circulation.....	2,392,973	2,402,973
Billets et chèques sur autres banques....	11,736,806	10,730,708
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis.....	1,659,972	1,715,167
Dépôts et balances dans d'autr. banq. en Canada.....	3,722,577	4,032,327
Balances dues par agences et autres banques en Ang...	5,475,825	3,144,003
Balances dues par agences et autres banq. à l'étranger.	9,490,052	9,361,102
Obligations des gouvernements.....	11,395,416	11,444,141
Obligations des municipalités.....	11,401,882	11,480,188
Obligations, actions et autr. val. mobilières.....	27,496,605	28,243,628
Prêts à dem. remboursables en Can.	32,404,832	33,004,857
Prêts à dem. remboursables ailleurs	33,389,719	35,568,757
Prêts courants en Canada.....	275,226,993	280,041,076
Prêts courants ailleurs.....	20,042,273	19,580,081
Prêts au gouvernement fédéral.....		
Prêts aux gouvernements provinciaux	2,511,445	2,995,190
Créanc. en souffrance	2,242,934	2,208,728
Immeubles.....	1,053,518	1,078,810
Hypothèques.....	614,957	602,622
Immeubles occupés par les banques...	6,411,752	6,421,183
Autre actif.....	6,313,958	6,361,528
	\$497,492,718	\$502,243,420

Des primes pour vos clients

Les fumeurs aiment toujours à collectionner les coupons de primes. Cela les amuse; ils y trouvent un profit. A son tour le détaillant bénéficie de cet engouement et quand les tabacs sont de première qualité comme tous les tabacs de la maison B. Houde & Cie de Québec, il s'assure une clientèle fidèle, parce qu'elle est satisfaite. Invitez vos clients à collectionner les coupons de la maison B. Houde et Cie. Les primes sont jolies.

LE PORT DE MONTREAL

C'en est fait, paraît-il, le gouvernement prêtera à la Commission du port de Montréal une somme ronde d'un million pour la construction d'élevateurs.

Nous regrettons que le gouvernement n'ait pas pris à sa charge les dépenses que va nécessiter la création de l'outillage qui faisait et fait encore défaut au port national du Canada. Il accorde des subsides souvent considérables à des entreprises qui sont loin d'avoir un caractère national comme celles qui ont pour but de faire du port de Montréal un port qui réponde aux besoins sans cesse grandissants d'une population qui augmente, des industries qui progressent et d'un commerce qui se développe.

C'est cependant du port de Montréal que le gouvernement tire la plus forte somme de ses revenus, la plus grosse part des surplus qu'il accuse et, cependant, il se refuse à faire la dépense qui doit lui créer de nouveaux revenus.

Si le port de Montréal ne desservait qu'une partie restreinte du territoire canadien, nous comprendrions sans difficulté aucune que le gouvernement répondît aux appels de fonds par une fin de non-recevoir. Mais le port qui sert de déversoir aussi bien aux importations qu'aux exportations de la plus grande partie, pour ne pas dire de la presque totalité, du pays n'est pas un simple port local et ne doit pas être traité comme tel par le gouvernement.

C'est parce qu'il est l'une des voies fluviales nationales que le gouvernement creuse le St Laurent, y place des phares et des bouées et non pour autre chose. C'est aussi parce que Montréal est le port national que le gouvernement devrait aller plus loin en prenant à sa charge les dépenses de premier établissement que nécessite l'outillage du port de Montréal.

En avançant la somme nécessaire à la Commission du Port, il aide à créer l'outillage reconnu nécessaire pour le développement du trafic national, mais il n'aide pas au développement même du trafic. Ce trafic sera appelé à payer l'intérêt et l'amortissement de la dette de la Commission du Port envers le gouvernement. En conséquence, les commissaires seront dans la nécessité de frapper de droits qui nuiront au développement du trafic, les navires et les marchandises qui passeront par notre port. Ce qu'il eût fallu pour hâter et activer le progrès du